

Déclaration de formation sur l'éthique et la déontologie
conformément avec l'article 15 de la Loi sur l'éthique et la
déontologie en matière municipale

Je : Daniel Roy, conseiller(ère) municipal(e) du district : 4
de la municipalité de Lac-Beauport, déclare avoir suivi le : 21 janvier 2026,
une formation sur l'éthique et la déontologie en matière municipale, formation donnée
par : Me Mathieu Tourangeau.

Daniel Roy

Prénom, nom

Daniel Roy

Signature



13 avril 2026

Date